

**ARCHIVES DÉPARTEMENTALES**

**DE L'ISÈRE**

**SOUS-SÉRIE 4 E**

**Archives communales déposées**

**4 E 11**

**JARCIEU**

## SOURCES COMPLEMENTAIRES

### Aux Archives départementales de l'Isère :

1 J 1189 Bail aux enchères des biens communaux. an II

### Aux archives communales de Beaurepaire

Délibérations de la municipalité de canton de Beaurepaire<sup>1</sup>. an IV-an VIII

---

<sup>1</sup> la municipalité de canton de Beaurepaire administre de l'an IV à l'an VIII les communes de Beaurepaire, Jarcieu, Moissieu-sur-Dolon, Pact, Pisieu, Pommier-de-Beaurepaire, Revel et Saint-Barthélémy-de-Beaurepaire.

**REPertoire DES ARCHIVES**

■ *Le classement suit le cadre de classement simplifié réservé aux petites communes rurales.*

- A 1** Lois et arrêtés du pouvoir central et départementale. 1791-an 10
- B 1** Arrêtés, décrets et correspondance générale du préfet de l'Isère et du sous-préfet de Vienne ; circulaires et correspondance des administrations départementales<sup>2</sup>.  
An VIII-1871
- D 1** Actes de l'assemblée des habitants (1624, 1626, 1785). Correspondance reçue (1790-1817).  
1624-1817
- G 1** Affaires financières et contributions.- Rôle de contributions, correspondance.  
1790-1816
- H 1** Affaires militaires.- Correspondance (1790-1815) ; registre de la garde nationale (1790) ; état des effets fournis aux volontaires (1793) ; estimation des habillements des gardes nationales et volontaires (1793) ; état des célibataires (1813, 1814) ; avis de réquisition pour les troupes alliées (1814) ; liste des retardaires (1815).  
1790-1815
- S 1** Impôts.- Rôles de taille (1762, 1770, 1778, 1780, 1782, 1786, 1788, 1790) ; autorisations accordées par l'intendant du Dauphiné à la communauté de Jarcieu, de lever une imposition pour les charges locales (1762, 1786) ; requête adressée par Jean François de Rostaing à l'intendant du Dauphiné, pour obtenir un remboursement de capitation (1788) ; extraits du parcellaire de Moras [XVIII<sup>e</sup>s.].  
1762-1790

---

<sup>2</sup> Noter dans cette liasse, la copie de la lettre adressée, en 1814, par le sous-préfet de Vienne au maire de Beurepaire, commissaire spécial de l'administration supérieure sur l'état de l'esprit public.